

# Conseil communal du jeudi 22 août 2019 à 20h30

Vous êtes invités au conseil communal du jeudi 22 août 2019 à 20h30. Cette séance se tiendra en la salle du conseil de la maison communale.

Les dossiers sont disponibles à la consultation à la maison communale.

## Ordre du jour

### Séance publique

#### Affaires internes

##### 1. Questions des van membres du conseil

Les membres du conseil peuvent poser des questions en dehors des points de l'ordre du jour du conseil. Les réponses à ces questions seront fournies par le bourgmestre et les échevins.

#### Finances

##### 2. Prise de connaissance de l'approbation des comptes annuels 2018

Le 2 août 2019, les comptes annuels 2018 de la commune ont été approuvés par l'autorité de tutelle. Il est demandé au conseil communal de prendre connaissance de la décision d'approbation.

#### Affaires internes

##### 3. Désignation du délégué pour Cipal

Il est demandé au conseil communal de désigner un délégué et un suppléant auprès de Cipal.

##### 4. Motion rurale

Il est demandé au conseil communal de soutenir une motion relative à la demande du Gouvernement flamand de créer une politique visant à prendre en considération les communes rurales. Cette considération se focalise particulièrement sur les transports publics, la politique d'aménagement du territoire et les moyens financiers accordés aux communes rurales.

##### 5. Fixation des jours fériés 2020

Les jours fériés pour 2020 sont fixés.

#### Affaires territoriales

##### 6. Acquisition de terrains au carrefour Vitschen : approbation du contrat d'achat de terrain

A l'occasion des travaux actuels d'Aquafin en vue de l'aménagement d'un collecteur d'égouts à Fouron-le-Comte, l'aqueduc de la promenade du moulin sis au carrefour "Vitschen-Bovendorp-rue Dr. Goffin" est remplacé. Ceci offre la possibilité d'élargir la connexion en Y de Vitschen sur l'axe routier Bovendorp-rue Dr. Goffin" pour les camions et les gros véhicules agricoles.

Pour ce faire, une prolongation de l'aqueduc est nécessaire et, par conséquent, une petite emprise de terrain sur la parcelle privée adjacente.

Il est demandé au conseil communal d'approuver ce contrat d'achat pour cette emprise de terrain.

##### 7. Collaboration avec Limburg.net pour la collecte des déchets ménagers

Le 28 mars 2019, le conseil communal avait donné son accord de principe pour la collaboration avec Limburg.net pour la collecte des déchets ménagers. Il est à présent demandé au conseil de s'inscrire dans le système de collecte de déchets Optimo d'une part, et de donner son accord de principe pour travailler sur base d'une perception directe de la facture de déchets via Limburg.net d'autre part.

Limburg.net viendra donner des explications concernant cette future collaboration à partir du 1er janvier 2020 pendant la séance du conseil communal.

**8. Garderie d'enfants après école – finition et techniques : approbation du cahier des charges et du mode d'adjudication**

La commune a décidé d'ériger un bâtiment pour l'accueil des enfants après école sur un terrain sis sur le campus de l'Ecole provinciale. Un architecte a été désigné et a développé un projet, en collaboration avec la commune et avec le représentant de la garderie après école. Récemment, un permis environnemental a été délivré pour ce bâtiment. Le cahier des charges pour le "Gros œuvre fermé" a déjà été approuvé. A présent, la partie "Finition et Techniques" est prête pour approbation.

**9. Vente d'habitation à Remersdaal-Village**

Aucune offre acceptable n'a été émise pour les habitations situées à Remersdaal-Village 10 +12 lors de la séance qui s'est tenue à Remersdaal, le 5 août 2019. Le prix d'estimation n'a d'ailleurs pas été atteint. Le conseil doit décider de quelle manière il compte poursuivre la procédure.

**Police**

**10. Prise de connaissance rapport annuel 2018 de la police**

Le chef de police démissionnant et le chef de police remplaçant présentent tous les deux les chiffres du rapport annuel 2018 de la police de Fourons et donnent en plus une vue du fonctionnement actuel et envisagé de la police.

Avec nos salutations collégiales,

Rik Tomsin

Président